



Amtsblattportal
Portail des feuilles officielles
Portale dei fogli ufficiali
Official Gazettes Portal

Publications du 30.01.2026

30.01.2026

Construction, territoire, énergie et transports 2

Construction, territoire, énergie et transports

Demande d'autorisation de construire

Demande d'autorisation de construire - Construction d'une habitation à 2 logements, Anniviers

Titre du projet de construction

Construction d'une habitation à 2 logements

Numéro pour consultation eConstruction

dd8426e2

Requérent(e)

David Guillaume

Requérent(e)

Corinne Guillaume

Auteur(e) de plans

Jean-Marie Viaccoz

Parcelle

Parcelle 1703, No Folio 13, Section Grimentz, Lieu-dit La Goletta

Coordonnées

1'114'434 2'610'780

Propriétaire

David Guillaume

Propriétaire

Corinne Guillaume

Propriétaire

Romain Guillaume

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone d'habitations individuelles 0.30

Moyen de droit / Consultation

Le dossier peut être consulté sur la plate-forme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale, route des Sampelèts 6 à Vissoie. Les oppositions doivent être formulées par écrit et sous pli recommandé (le timbre postal faisant foi), à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune d'Anniviers, Service technique
Case postale 46
3961 Vissoie

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 02.03.2026

Demande d'autorisation de construire - Rénovations/Transformations d'une maison individuelle, Anniviers

Titre du projet de construction

Rénovations/Transformations d'une maison individuelle

Numéro pour consultation eConstruction

74a8d626

Requérent(e)

Stefano / Paloma Carlin / Alonso

Auteur(e) de plans

Bérénice André

Parcelle

Parcelle 621, No Folio 4, Section Saint-Luc, Lieu-dit Ricard

Coordonnées

1'124'142 2'608'954

Propriétaire

Stefano / Paloma Carlin / Alonso

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone d'habitation individuelle H40

Dérogation(s)

RCCZ St-Luc, article 52.6 Empiètement sur la distance à la limite / article 44 a) Pente de toit

Moyen de droit / Consultation

Le dossier peut être consulté sur la plate-forme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale, route des Sampelèts 6 à Vissoie. Les oppositions doivent être formulées par écrit et sous pli recommandé (le timbre postal faisant foi), à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune d'Anniviers, Service technique
Case postale 46
3961 Vissoie

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 02.03.2026

Demande d'autorisation de construire - affectation d'un nouveau logement dans une maison existante, création d'un escalier extérieur, installation d'un poêle à pellets avec conduit de fumée en toiture, Anniviers

Titre du projet de construction

affectation d'un nouveau logement dans une maison existante, création d'un escalier extérieur, installation d'un poêle à pellets avec conduit de fumée en toiture

Numéro pour consultation eConstruction

9d3248bc

Requérent(e)

Charles-Henri Frily

Requérent(e)

Patricia Frily

Auteur(e) de plans

Agathe Siggen

Auteur(e) de plans - Entreprise

siggen agathe architecte hes

Parcelle

Parcelle 647, No Folio 5, Section Saint-Luc, Lieu-dit Tsamplan

Coordonnées

1'124'666 2'608'606

Propriétaire

Charles-Henri Frily

Propriétaire

Patricia Frily

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone d'habitation individuelle H40

Moyen de droit / Consultation

Le dossier peut être consulté sur la plate-forme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale, route des Sampelèts 6 à Vissoie. Les oppositions doivent être formulées par écrit et sous pli recommandé (le timbre postal faisant foi), à l'Administration

communale, CP 46, 3961 Vissoie, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune d'Anniviers, Service technique
Case postale 46
3961 Vissoie

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 02.03.2026